



Ville de
PERCÉ



LES FONDATIONS DE LA CROISSANCE

Rapport de gestion et de performance
de l'administration de la Ville de Percé
2021-2022

PRÉSENTÉ AU CONSEIL MUNICIPAL
PAR JEAN-FRANCOIS KACOU, DIRECTEUR GÉNÉRAL

Madame la Mairesse, mesdames les Conseillères et messieurs les Conseillers,

Aujourd'hui, en tant que directeur général de la Ville de Percé, j'ai le plaisir de vous présenter le troisième rapport de gestion et de performance de l'administration de la Ville de Percé, le rapport de gestion et de performance 2021-2022.

Ce rapport vient décrire, avec un peu plus de précision, l'état d'avancement de nos projets, l'état de gestion de notre territoire et l'état actuel de notre administration. Nos efforts et nos idées ont porté leurs fruits. Bien sûr, on ne peut pas dire que Percé est entièrement développée, que Percé a atteint son maximum ou encore que notre ville n'ait plus d'efforts à fournir en termes de développement territorial, d'amélioration continue, d'innovation ou de justice fiscale. Ces concepts ne sont juste pas philosophiques, ils s'abordent en continu et du travail il y en aura toujours à faire dans ces domaines. Cependant, les 4 dernières années ont été majeures pour Percé. Elles ont contribué à la transformation définitive de notre ville. Percé s'est dotée d'une planification stratégique, la première de son histoire. Elle l'a suivie point par point, année après année, sous la vision et dirigée par l'ambition de son conseil municipal, Percé s'est dotée d'outils innovants pour faire face adéquatement à la transition économique qui est à nos portes.



Dans ce rapport nous faisons l'état des lieux de nos projets et de notre administration.

À commencer par **L'école de permaculture et d'agriculture innovante à Val d'Espoir** : En 2022, la Ville a proposé d'acquérir le bâtiment de l'école de Val d'Espoir, qui appartient jusqu'à présent au *Centre de services scolaire René-Lévesque*. Ce processus en cours d'acceptation permettra à la *Société de développement économique de Percé* (SDEP) de mener à terme ce projet 100 % incubé. Il est important de rappeler que les levées de fonds menées par la SDEP, dont j'assume la présidence avec honneur, ont permis d'attirer un mécène qui a investi près d'un million de dollars sous forme de fonds perpétuel et temporaire dans l'école. De plus, un marché public a été organisé à l'été 2022 et les premiers cours d'introduction à la permaculture à destination de la population et de la communauté ont été donnés à la fin de l'été et au courant de l'automne 2022. Ce projet porté par notre vision : le leadership, l'éco-conscientisation et l'autonomie, représente une belle action concrète de revitalisation pour le village de Val d'Espoir.

En ce qui concerne la **rue commerciale éco-consciente** : L'École de technologie supérieure de Montréal (ÉTS) nous a informés qu'elle avait trouvé une formulation prête à être pavée. Il s'agit d'une formulation de base, mais qui représente déjà des avancées immenses en termes de revalorisation de plastique souple et de lutte efficace contre la pollution environnementale des déchets plastiques. Notre projet pourrait faire disparaître de 10 à 11 tonnes de plastique, seulement en utilisant la formule de base. Avec la formule optimale qu'ils sont en train de développer, on pourrait parler du double. Ces travaux de recherche et de développement soutenus par la Ville de Percé, en collaboration avec la *Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles de la Gaspésie* (RITMRG), sont avant-gardistes et pourraient permettre qu'à l'avenir près de 2,5 % de la masse totale de nos infrastructures routières à renouveler serve à faire disparaître définitivement les plastiques souples. Nous les enfouirons dans nos routes au lieu de les laisser étouffer nos oiseaux, nos poissons et mettre en danger notre biodiversité. La Ville est prête à réaliser son projet. Nous sommes confiants que nos dernières manœuvres pour la recherche de financement ou la négociation avec certains acteurs ou encore la vente de certains actifs nous ont permis d'avoir les argentés nécessaires à la réalisation de ce projet crucial pour le développement du pied du mont Sainte-Anne. La Ville pourra payer cette infrastructure au comptant, en procédant par phase et pourra ainsi dans l'absolu attirer de nouveaux commerces, de nouveaux services et de nouvelles familles.



L'Espace culturel et des congrès de Percé : Des travaux d'urgence ont été réalisés sur l'église ainsi que sur le Pratto afin de préserver ces bâtiments qui s'en allaient vers la perte. Un plan d'affaires est en cours de réalisation, après quoi la Ville devra aller en démarchage pour attirer des investisseurs institutionnels et gouvernementaux. Ce projet est un support à notre industrie touristique locale et un atout de désaisonnalisation et de diversification économique.

Le Parc municipal de la Rivière Émeraude à Bridgeville : Le parc qui en était à sa deuxième année de fonctionnement, était toujours aussi achalandé. Un concours d'architecture à rayonnement provincial a été organisé et des solutions d'aménagement de sublimation et de protection de près de 44 ha de terrain ont été acceptées fièrement par le conseil municipal. Ce projet d'envergure régional devenant ainsi une source d'attraction et une infrastructure supplémentaire s'ajoutant à notre patrimoine naturel a été déposé auprès du ministère du Tourisme du Québec dans le cadre d'une demande d'aide financière au PARIT; nous devrions recevoir la réponse d'ici quelques mois.

Redevance touristique : Percé a défrayé la chronique. Son innovation fiscale a inspiré plusieurs villes au Québec. La communauté des Îles-de-la-Madeleine a adopté un règlement similaire avant la fin de l'année 2022 et même la Ville de Montréal a ouvert une table de discussion autour des pouvoirs d'une telle redevance touristique. Percé montre l'exemple et malgré une contestation que l'on juge politique, une incompréhension du règlement de la part de certains et une dissension dans la communauté, plusieurs commerçants ont appliqué à la lettre le règlement municipal. D'un côté faisant leur devoir de citoyen corporatif responsable et d'un autre, se mettant à l'abri d'éventuelles contraventions. Il est important de rappeler que la Ville n'a pas oublié les contrevenants et qu'au moment convenable ceux-ci recevront les amendes résultant de leur délinquance. Sommes toutes et malgré tous ces obstacles, ce sont plus de 150 mille dollars qui ont été récoltés. Si tous les commerçants assujettis avaient appliqué le règlement à la lettre, en faisant un calcul au prorata, Percé aurait pu récolter un peu plus 400 mille dollars en 2022, se mettant ainsi à l'abri de l'éventuelle récession et protégeant ainsi le pouvoir d'achat des citoyennes et des citoyens en allégeant substantiellement le fardeau fiscal. Cela montre le potentiel inouï de ce nouvel outil fiscal et comme vous l'avait dit madame la mairesse, la redevance est là pour rester.



Enfin, au sein de notre administration : des avancées notables sont à noter.

- 60 % de nos archives sont à ce jour numérisées;
- notre plan de santé et sécurité spécifique est terminé;
- nous avons pu réduire de 20 % les coûts d'acquisition en matériel d'infrastructure, de 50 % les coûts d'acquisition en abrasif et de 66 % les coûts d'acquisition en tout-venant. Cela donnera plus de latitude aux travaux publics pour intervenir sur nos routes et infrastructures endommagées et ainsi offrir plus de services à la communauté.

Nous avons aussi lancé un projet d'infrastructure au garage municipal. Depuis 2020, mon bureau travaillait sur la résolution de 3 problématiques au garage municipal :

- **Un espace de stockage adéquat pour nos actifs amovibles;**
- **Une station de lavage et de décontamination de nos camions et véhicules légers ;**
- **Un atelier de menuiserie qui nous permettra de produire à l'année du mobilier urbain récréotouristique et à destination de nos parcs communautaires.**

C'est maintenant chose faite!

Les travaux ont débuté et devront être terminés au printemps 2023. Financé à 83 % par le MAMH, notre entrepôt multifonctionnel attenant au garage municipal accueillera un espace de stockage, une station de lavage polyvalente et un atelier de menuiserie bénéficiant des outils nécessaires pour la réalisation des menus travaux à la Ville de Percé. À cela s'ajoute une fosse de réparation mécanique financée à 100 % par le PRABAM, un programme du MAMH et qui viendra optimiser l'utilisation de l'espace mécanique et réduire sérieusement les pertes en temps générées par les systèmes de levage de type « Jack ».

Enfin, Percé a décidé de devenir autonome au niveau de son service de Sécurité incendie en embauchant M. Éric Fugère, qui a pour mission de restructurer et de faire rayonner avec son équipe de valeureux pompiers le Service de sécurité incendie de la Ville de Percé. Nous sommes fiers de nos pompiers. Ils donnent de leur temps, mettent leur vie à risque pour que nous puissions dormir paisiblement. Il était temps d'investir encore plus dans ce service et d'y accorder encore plus d'attention. Merci à nos pompiers pour le service rendu. Nous remercions également la Ville de Grande-Rivière et son directeur de service incendie, M. Luc Lebreux, pour leur collaboration, leur professionnalisme et leur soutien des dernières années. Notre municipalité sœur nous a aidé à tenir la barre pour passer au travers de ces temps difficiles et nous en sommes reconnaissants.

L'année prochaine :



Les travaux de la rue commerciale éco-consciente devront commencer. Une inspection des conduites souterraines sera réalisée. En collaboration avec la Société de développement économique de Percé (SDEP), la Ville de Percé travaillera à l'élaboration d'une station-service autonome au cœur de Percé. Plusieurs événements communautaires seront organisés en été et des services essentiels comme la mise en place de garderies seront eux aussi implantés.

La Ville continuera le suivi pour la réalisation des projets qui sont pour la plupart incubés. Ce rapport de gestion nous rend particulièrement fiers. Il nous aide à nous rappeler d'où nous sommes partis et à visualiser ce que Percé va devenir. Nous sommes maintenant heureux d'avoir posé sans aucun doute au sein de l'administration de la Ville de Percé les fondations de la croissance.

Jean-François Kacou
DIRECTEUR GÉNÉRAL

PERCÉ

Le cœur
des **grandes**
histoires

**RAPPORT DE GESTION
ET DE PERFORMANCE**
de l'administration de la Ville de Percé
2021-2022